



# FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Nettoyage des sanitaires - Détergents moussants pour grandes surfaces

## Wetrok Reofom

Détergent moussant alcalin pour l'élimination des graisses corporelles et des protéines dans les salles d'eau et les espaces de bien-être





# Wetrok Reofom



**Valeur pH (concentré):** 9–10

**Ingrédients importants:**

Tensioactifs, Solvants, Parfums, Agent conservateur

**Recommandation de dosage:**



**Nettoyage à la mousse**

0,3 l–0,5 l/10 l



**mousse pour un nettoyage manuel  
(flacon pulvérisateur)**

2 l/10 l

MÉTHODES  
Finder



## APPLICATION

- pour éliminer les graisses corporelles et les protéines
- pour le nettoyage d'entretien des surfaces et équipements lavables et résistants aux alcalis (porcelaine sanitaire, robinetteries, plaques en céramique, salles de bains/de douche/d'eau et sanitaires, etc.)
- convient aussi idéalement aux surfaces verticales de grande taille

## PROPRIÉTÉS

- très moussant
- légèrement alcalin
- légèrement parfumé

## BON À SAVOIR

- également approprié pour une application selon la méthode de moussage manuelle
- Les appareils à mousse ne sont pas conçus pour la conservation de liquides. Il faut les vider et les rincer après chaque utilisation

## ATTENTION

- inapproprié pour les surfaces sensibles aux alcalis (aluminium, etc.)
- ne pas nettoyer les robinetteries sanitaires dont les surfaces sont chaudes

## RECOMMANDATIONS D'USAGE

### Nettoyage à la mousse

Bien mouiller la surface de nettoyage à l'eau. Ensuite, faire mousser de bas en haut la solution de nettoyage avec l'appareil de moussage (installations à haute et basse pression). Si besoin, laisser agir, mais sans laisser sécher. Traiter mécaniquement avec un frottoir pour bords et un pad blanc ou pad en fibres Microsol, puis rincer à l'eau.

## STOCKAGE

À conserver dans le bidon d'origine entre 15 °C et 25 °C et protéger des rayons du soleil. Fermer le bidon lorsqu'il n'est pas utilisé.

*Durée de conservation (non ouverte): 24 Mois*

Wetrok AG est en mesure de déclinier toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation inappropriée. Respecter les recommandations spécifiques de nettoyage et d'entretien du fabricant de revêtement de sol.